

1. Bilan des Adhésions - Année 2024/2025 - F.D ou G.G**Renouvellement, Démissions, Nouvelles adhésions**

Cette année GR St Tronc a enregistré :

55 renouvellements (dont 2 avec une licence hors club)

8 démissions

5 nouvelles adhésions (dont 2 avec une licence hors club)

Notre effectif est donc à ce jour de 60 adhérents (dont 4 avec une licence hors club)

**Attestation d'adhésion :**

Françoise Didon établira une attestation d'adhésion pour Christian Bertorello

2. Démarches - Comptabilité - Trésorerie - JPF**Recettes : Licences comptabilisées**

- ◆ IRA :  $62.00 \text{ €} * 30 = 1860.00 \text{ €}$
- ◆ FRA :  $124.00 \text{ €} * 13 = 1612.00 \text{ €}$
- ◆ Adhésions sans licences  $31.15 \text{ €} * 4 = 124.60 \text{ €}$

**TOTAL : 3596.60 €**

**Dépenses : Licences** (pointage avec Fédé : licences + revue Passion Magazine)

Nombre de licences commandées à la fédération :  $56 [30 + (13 * 2)] = 56$

IRA :  $30.85 \text{ €} * 30 = 925.50 \text{ €}$

FRA :  $61.50 \text{ €} * 13 = 799.50 \text{ €}$

Nombre de licences facturées par la fédération :  $55 [29 + (13 * 2)] = 55$

IRA :  $30.85 \text{ €} * 29 = 894.65 \text{ €}$  (1 Licence Pierre STRUPLER pas encore débitée)

FRA :  $61.50 \text{ €} * 13 = 799.50 \text{ €}$  Sous-total : **1694.15 €**

Nombre de revues « Passion Magazine » : 8

PRM :  $10.00 \text{ €} * 8 = 80.00 \text{ €}$  Sous-total : **80.00 €**

Licence club GR St Tronc =  $60.00 \text{ €}$  Sous-total : **60.00 €**

**TOTAL : 1834.15 €**

*Ce montant, relevé sur le site de la fédération, est en conformité avec celui issu de notre comptabilité à la date du 27/11/2024.*

**Subvention du département pour l'exercice 2024-2025 :**

La demande a été faite sur le site du département le 20/11/2024 (JPF et GG).

Tous les documents ont été versés au dossier.

Nous avons demandé 800.00 € en argumentant notamment sur le bénévolat.

## Formation :

**Brigitte** : Gérald a établi un dossier de recours auprès de la fédé. Grace à l'aide de Jean Marc Magnan nous avons obtenu un remboursement partiel de **350.00 €**.

**Dominique** : a réussi son diplôme « Brevet fédéral animateur randonnées ». Elle fait donc partie des accompagnateurs du GR St Tronc. La demande de remboursement de sa formation a été envoyée au service concerné à la fédé le 13/11/2024.  
Pour l'instant le remboursement n'est pas encore arrivé.

**Patrick et Didier** : Les inscriptions ont été faites.

Le montant a été payé  $(690€ \times 2) + (10.00 € \text{ de dons}) = 1390.00 €$  par l'intermédiaire de l'association HELLOASSO.

Les inscriptions ont été validées. Patrick et Didier ont fait la journée de « Tronc commun » à Carnoux le 16 novembre 2024.

Maintenant ils doivent travailler sur le programme qui est à leur disposition sur le site de la fédé (espace personnel) et préparer des randonnées de références.

Robert ACALET suivra leurs formations en tant que « Parrain Référent ».

Les prochaines échéances sont :  
Stage initial du 31/03/2025 au 02/04/2025  
Stage final du 17/10/2025 au 19/10/2025

Le montant de leur formation apparaît pour l'instant dans les charges de l'exercice 2024-2025, mais avant la clôture, ce montant sera reporté sur l'exercice suivant (par une OD « charges payées d'avance ») car le remboursement n'interviendra que sur l'exercice 2025-2026 lorsque le diplôme aura été obtenu.

## Trésorerie :

### a. Rapprochement bancaire

Le rapprochement bancaire effectué le 27/11/2024 fait ressortir un solde, à la Banque Postale, de **5988.37 €**. Ce solde est en conformité avec le solde issu de notre comptabilité. Le rapprochement bancaire au 27/11/2024 est donc **OK**.

### b. Résultat provisoire de l'exercice 2024-2025

A ce jour, notre résultat par rapport aux prévisions budgétaires est de **- 119.71 €**

A ce déficit, il faut ajouter la somme de **306.00 €** qui correspond à l'engagement pour les covoiturages réalisés mais pas encore comptabilisé (les chèques seront établis aux destinataires dans le courant du mois de décembre 2024),

Cet engagement covoiturage porte notre résultat à **- 425.71 €**.

Cependant nous attendons le remboursement de la formation de Dominique Giraud (environ 500.00€) et nous devons passer une OD de 1380 € pour reporter la charge de formation de Patrick et Didier sur l'exercice suivant (Charges payées d'avance). Nous attendons également (courant avril 2025) une subvention d'environ 600.00 €.

Donc  $500.00 € + 1380.00 € + 600.00 € = 2480.00 €$

A ce jour, notre résultat corrigé est donc de :  $2480.00 € - 425.71 € = 2054.29 €$

### 3. Synthèse de notre réflexion sur le port des chaussures de randonnée

*Après en avoir longuement débattu au sein du bureau, nous sommes d'accord pour dire que les participants aux randonnées doivent être équipés de chaussures de randonnée (tiges hautes, basses ou Middle). C'est à dire des chaussures robustes possédant des caractéristiques adaptées aux sentiers parcourus (notamment des semelles en bon état, avec un « grip » efficace).*

*Pour rappel et sensibilisation des participants, l'animateur de la randonnée précisera cette information sur la FIR qui sera diffusée.*

### 4. Séjours

#### **Raquettes (REALLON : 20 au 24/01/2025) JPF**

*Les sites contactés par Christian Boulay étaient tous complets. En conséquence nous n'avions pas programmé de séjour « Raquettes » cet hiver. Gérald Garcia a été contacté par une commerciale de Léo Lagrange qui nous a proposé un séjour à REALLON « Le balcon des Ecrins ».*

*Ce séjour a été évalué à 370.00 € pour 4 nuitées [Tout compris] (y compris guide/accompagnateur pour 3 journées « raquettes »). Le covoiturage est en plus. Nous serons 13 à y participer.*

*L'appel du premier acompte auprès des participants a été fait, les chèques seront comptabilisés et déposés cette semaine :*

*120.00 € \* 13 = 1560.00 €*

*Le contrat avec « Léo Lagrange » a été signé par Gérald Garcia. Le versement du premier acompte sera effectué, par chèque, cette semaine (1379.33 €).*

*Pour l'organisation du covoiturage, une information sera adressée prochainement à chaque participant. Nous connaissons déjà les 4 chauffeurs : Françoise Didon, Dominique Giraud, Christian Bertorello et Jean Paul Ferraro. La répartition dans les véhicules ainsi que l'heure et le lieu du regroupement vous seront communiqués ultérieurement.*

#### **Printemps (AGAY 28/04 au 02/05/2025) CB**

*Ce séjour de printemps est organisé sur le site IGESA d'AGAY par Christian Boulay.*

*Le coût de ce séjour s'élève à 420.00 € pour 4 nuitées (tout compris, sauf covoiturage).*

*Les inscriptions sont closes, nous serons 25 à y participer.*

*Le site « Les Roches rouges » d'Agay est magnifique. Les randonnées aux alentours sont nombreuses. Pour les participants qui ne feront pas toutes les randonnées, les visites des sites du littoral sont superbes.*

*Robert Acalet et JP Ferraro se partageront les randonnées à organiser (Certainement 3 randos à la journée et une rando demi-journée).*

*Un descriptif détaillé de ce séjour sera communiqué aux participants dès que toutes les informations auront été recueillies et validées.*

## Rappel sur le principe de l'organisation des séjours.

Nous conserverons le principe de l'organisation de 3 séjours chaque année.

- ◆ 1 séjour « hiver » pour les raquettes,
- ◆ 1 séjour « printemps » (mai si possible)
- ◆ 1 séjour « rentrée » (généralement organisé en septembre par JPG avec destination hors France).

Ce principe paraît convenir à tout le monde et permet de proposer des séjours avec des activités et des niveaux différents.

## 5. Programme des Randonnées [1<sup>er</sup> trimestre 2025] (du lundi 06/01/25 au 31/03/2025)

Voir en PJ le programme des 3 prochains mois. (Janvier - Février - Mars- 2025)

Il faut noter notre journée « Gâteaux des rois ». Elle aura lieu le **lundi 27 janvier 2025** à la salle « Saints Anges » (Dominique Giraud se charge de la réservation).

Cette après-midi « Gâteaux des Rois » sera précédée le matin par une randonnée organisée par Jean Pierre GIRAUD. Une FIR détaillée vous précisera l'organisation de cette journée.

Les personnes qui ne participeraient pas à la randonnée du matin se rendront directement à la salle « Saints Anges » (l'adresse et l'heure du rdv seront communiquées ultérieurement).

## 6. Fixation de la date de la prochaine réunion du Bureau

La prochaine réunion de Bureau est fixée au :

**mardi 11 mars 2025** à 14h00

**Chez Gérald GARCIA**

## 7. Questions diverses

### Bilan de notre journée Grillades du 02/12/2024

|               |          |
|---------------|----------|
| Recettes      | 550.00 € |
| Dépenses      | 508.28 € |
| Solde : ..... | 41.72 €  |

### « Mot du Président »

Je tenais à adresser mes plus vifs remerciements à celles et ceux qui ont œuvré à la réussite de cette journée Grillades -Téléthon.

Merci pour la rando bien sûr, le poste feu (essentiel), les succulentes préparations de l'apéritif et les très nombreuses douceurs qui ont clôturé le repas.

Merci également pour votre participation généreuse à la manifestation du Téléthon et à la bourse aux livres.

Ce fut une magnifique journée de partage et d'amitié, sous un soleil radieux.

Bien à vous tous

**Téléthon (participation du 02/12/2024) : (Contrat, Charte, Remontée des fonds)**

Les modalités de participation au Téléthon sont devenues plus règlementées.

JPF a dû signer un contrat et s'engager sur une charte au nom de GR St Tronc.

Christian Boulay est allé récupérer la bannière à la permanence du Téléthon (Mme Grace Russo 0625911303 - 35, traverse de Carthage 13008 Marseille).

Les dons sont faits par chèque à l'ordre de AFM TELETHON.

Ils ont été mis dans une enveloppe récupérée par Christian (total = 1340.00 €).

Les sommes relatives à la bourse aux livres sont réglées en espèces (5.00 € par livre). Les espèces sont récupérées dans une enveloppe (255.00€) par Christian qui fait un chèque global, à l'ordre de AFM TELETHON.

La totalité des chèques sera remise à Mme Grace Russo (notre interlocutrice Téléthon) par Christian lorsqu'il ira rapporter la bannière (Jeudi 5 décembre 2025).

Bilan de la récolte Téléthon : 1340.00 € + 255.00 € = **1595.00 €**

Bravo à tous pour cette générosité.

**Rappel de la date retenue pour notre AG au mois de juin 2025 :**

Nous tenons à rappeler à tous la date de notre assemblée générale pour la clôture des comptes de l'exercice 2024-2025.

Elle est fixée au :

**lundi 23 juin 2025**

**Pensez à retenir cette date dans votre agenda !**

**Merci**

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.**